

Evoluer autrement



Edito

Contrainte ou opportunité ?

On ne l'attendait plus... et pourtant, le 26 avril dernier, après de nombreux débats et modifications, le décret d'application du fameux article 225 de la loi « Grenelle II » sur le Développement Durable -qui oblige les entreprises à publier un rapport Développement Durable- a enfin été publié au Journal Officiel !

Qui est concerné ? Si les sociétés cotées devaient déjà publier des informations relatives à leur démarche Développement Durable depuis 2001 (loi NRE), la réglementation s'étend désormais aux sociétés non cotées de plus de 5000 salariés à partir de leur exercice 2012, de plus de 2000 salariés à partir de l'exercice 2013 et de plus de 500 salariés à partir de l'exercice 2014.

Quelles sont les exigences ? L'ensemble des informations devant figurer dans ce rapport sont précisées dans la loi et concernent : l'organisation du travail, la santé/sécurité, le respect des conventions fondamentales de l'OIT, la politique générale en matière environnementale, l'utilisation durable des ressources, la loyauté des pratiques, les Droits de l'Homme et la sous-traitance et les fournisseurs : autrement dit, tous les grands thèmes Développement Durable en entreprise !

La bonne réaction ? Anticiper cette réglementation qui exige la mise en place d'outils de reporting précis, en faire une opportunité pour se poser les bonnes questions de ses enjeux et de ses impacts Développement Durable, et mettre en marche une démarche concrète et adaptée de Développement Durable dans son entreprise !



Point réglementaire

Emissions CO2 du transport.

A partir d'octobre 2013, tous les prestataires de transport auront l'obligation d'informer leurs usagers sur les quantités de CO2 émises pour chacun de leur déplacement.

<http://www.actu-environnement.com/>



Interview

François Guérin, Directeur Général de Bel'M, le spécialiste français de la porte d'entrée pour la maison individuelle.

Pourquoi s'être lancé dans le Développement Durable ?

Le Développement Durable est, si je puis dire, inscrit dans les gènes de l'entreprise. Depuis sa création, les dirigeants de Bel'M ont voulu développer un modèle vertueux source d'une performance durable et globale. Preuve de notre engagement en Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, nous avons obtenu en 2009 le Label LUCIE qui apporte de la crédibilité à notre démarche. Nous sommes par ailleurs engagé auprès d'Entrepreneurs d'Avenir.

Présentez nous quelques actions fortes de votre démarche ?

Une de nos actions majeure a été notre travail sur l'affichage environnemental de nos produits écoconçus. Nous avons travaillé plus de 2 ans avec 2 ingénieurs pour développer un modèle multicritère prenant en compte l'ensemble du cycle de vie du produit : une méthode d'affichage environnemental fiable, pertinente et compréhensible par tous. Ce travail nous a permis de participer au projet gouvernemental d'expérimentation sur l'affichage environnemental des produits, initié en juillet 2011. Nous avons également travaillé sur les risques psycho-sociaux en mobilisant en interne un groupe de travail composé de membres du CE, du CHSCT, de salariés volontaires et d'un membre de la Direction. Cette méthode participative a abouti à la production d'une analyse approfondie des différents critères et des facteurs de risques puis à un plan d'actions nouvelles, non convenues et bien adaptées.

Avez-vous identifié des points de faiblesse dans votre démarche ?

Oui bien sûr, par exemple, nous pensons que nous pourrions mieux faire concernant la formation. Le développement de la formation pour tous nos salariés est un axe prioritaire de notre stratégie RSE, nous souhaitons que tous nos salariés bénéficient de formations, particulièrement les ouvriers, qui sont aujourd'hui moins concernés. Nous avons déjà travaillé sur des formations « Développement Durable » adaptées au métier : les commerciaux, par exemple, ont été sensibilisés à l'éco-conduite.

Vos projets RSE à l'avenir ?

Nous venons de racheter 2 entreprises, notre objectif d'ici 4 à 5 ans est de réussir à les intégrer au même niveau de RSE que les autres dans une perspective d'amélioration continue, de transfert de compétences et de culture. Par ailleurs, nous envisageons de nous développer à l'international en réussissant à exporter cette culture de RSE.

Bonnes Pratiques

Cultivez votre miel !

Orange, le Groupe chèque Déjeuner, mais aussi la mairie de Bitche (Moselle) installent des ruches sur leurs sites : des projets fédérateurs pour les entreprises et les municipalités qui met en avant l'importance - même en ville, de préserver la biodiversité.

<http://www.naturavox.fr>

<http://www.francematin.info>

<http://www.environnement-magazine.fr>

Carton Rouge à...

Renault condamné pour discrimination raciale!

La Cour de Cassation a rejeté le pourvoi de Renault qui avait été condamné en 2010 par la cour d'appel de Versailles pour discrimination raciale envers un ancien cadre. Le constructeur devra payer 249 000 euros de dommages et intérêts à son ancien salarié.

<http://www.europe1.fr/>

Brèves

Une éolienne qui fabrique de l'eau potable ?

La société française Eole Water a développé une technologie innovante : une éolienne qui produit de l'eau potable à partir de l'humidité de l'air. Comment ça marche ? Les turbines de l'éolienne permettent d'alimenter un générateur de condensation qui produit de l'eau potable à partir de l'humidité de l'air. Cette innovation qui permet de produire l'eau potable de façon autonome, propre et fiable est particulièrement bien adaptée aux régions pauvres en eau potable et pourrait apporter une solution au problème de l'accès à l'eau potable dans certaines régions du monde ! <http://www.enerzine.com/>

Un papier qui filtre les ondes ?

Le Centre de Recherche sur le Papier de Grenoble a mis au point un papier capable de filtrer les ondes électromagnétiques (notamment celles émises par les systèmes wifi). Cette invention, achetée par un groupe finlandais, sera commercialisée début 2013 au même prix qu'un papier peint classique.

<http://www.enviro2b.com/>

Agenda

Les 1, 2 et 3 juin à Paris : **Journées des solidarités**, 3 jours pour s'informer et rencontrer les acteurs français et européens. www.salondessolidarites.org

Du 20 au 22 juin à Rio (Brésil) : **Sommet de la Terre Rio**, conférence Rio +20 sur le Développement Durable. www.uncsd2012.org

Les 27 et 28 juin à Paris : Conférence sur le thème "leadership féminin : notre futur dépend de vous !" www.integralvision.fr

L'énergie du magma ...

Un chercheur américain vient de mettre au point le Power Tube, un tuyau qui plonge à plus de 550 mètres de profondeur pour récupérer la chaleur du magma ... sans injection d'eau contrairement à la géothermie. Cette technologie, qui utilise la chaleur du magma pour produire de l'énergie, peu chère, propre et facile d'accès est déjà très demandée par les pays situés sur des zones volcaniques comme le Chili ou l'Equateur. <http://www.greenetvert.fr/>

Contactez le consultant Alteractive de votre région :

Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, Midi-Pyrénées, Franche Comté et Languedoc Roussillon

Tel : 04 72 60 28 27

www.alteractive.org

Inscrivez-vous à cette newsletter,
<mailto:newsletter@alteractive.org>